



PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE  
PROGRAMMATION 2022  
FICHE BILAN**

<b>Nom du porteur</b>	Ville : <b>CHENNEVIERES-SUR-MARNE</b> Service : <b>JEUNESSE</b>												
<b>Adresse</b>	1 BIS rue Clément Ader 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE												
<b>Territoire du projet</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)												
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>PARCOURS CITOYEN</b>												
<b>Pilier</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi												
<b>Dates auxquelles s'est déroulée l'action</b>	Janvier à juin 2022												
<b>Lieu(x) de réalisation de l'action (structure, quartier...)</b>	Club Noé, Musées parisiens, pays de la Loire												
<b>Public effectivement touché (Rappeler le public initialement visé)</b>	<p>- <b>Public initialement visé :</b> 15 jeunes</p> <p>- <b>Public effectivement touché :</b> 15 jeunes</p> <p>- <b>Nombre de personnes bénéficiaires :</b> 15 personnes, toutes issues du quartier réglementaire du Bois l'Abbé.</p> <p>- <b>Personnes bénéficiaires par âge et par sexe :</b></p> <table border="1"><thead><tr><th>Age</th><th>Hommes</th><th>Femmes</th><th>Total</th></tr></thead><tbody><tr><td>0-5 ans</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>6-15 ans</td><td>8</td><td>7</td><td>15</td></tr></tbody></table>	Age	Hommes	Femmes	Total	0-5 ans				6-15 ans	8	7	15
Age	Hommes	Femmes	Total										
0-5 ans													
6-15 ans	8	7	15										

	<table border="1"> <tr> <td>16-17 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>18-25 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>26-64 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>65 ans et plus</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>8</b></td> <td><b>7</b></td> <td><b>15</b></td> </tr> </table>	16-17 ans				18-25 ans				26-64 ans				65 ans et plus				<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>15</b>
16-17 ans																					
18-25 ans																					
26-64 ans																					
65 ans et plus																					
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>15</b>																		
<b>Objectifs obtenus par rapport aux objectifs fixés</b>	<p><b>Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?</b></p> <p>Les objectifs en termes de participation de jeunes ont été atteints, à savoir 15 jeunes mobilisés pour cette action.</p>																				
<b>Difficultés rencontrées</b>	<p>A la suite du contexte sanitaire, selon les prérogatives de la DSDEN (direction des services départementaux de l'éducation nationale), les jeunes du Club Noé n'ont pas pu aller à l'étranger.</p> <p>L'objectif pour 2022 était de se rendre à Bruxelles au parlement européen.</p>																				
<b>Des partenaires de la Politique de la Ville ont-ils procédé à une visite du lieu de l'action ?</b>	Non																				
<b>Description précise de l'action et de sa mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>09 février</b> : Visite du musée d'histoire naturelle.</li> <li>- <b>23 février</b> : Visite du musée de la Légion d'honneur.</li> <li>- <b>03 mars</b> : Visite du musée d'Orsay.</li> <li>- <b>09 avril</b> : Visite de l'institut du monde arabe.</li> <li>- <b>15 mai</b> : Visite du panthéon</li> <li>- <b>08 juin</b> : Visite de l'Armée des invalides.</li> </ul> <p>Ensuite pour clôturer ce parcours citoyen, un week end culturel à lieu du 28 juillet au 31 juillet au pays de la Loire.</p> <p><b>Jeudi 28 juillet</b> : Départ en minibus à 9h, direction le Château de Talmont pour une visite. La visite a durée 2 heures. Après la pause déjeuner, nous sommes partis pour Jard sur mer. Nous y sommes arrivés en fin d'après-midi. Nous nous sommes installés-puis avons diné à l'auberge. Le soir, visite du marché nocturne de Jard sur mer.</p> <p><b>Vendredi 29 juillet</b> : Petit déjeuner à l'auberge, départ en activité : la visite du Puy du fou et ses ambiances médiévales. La visite a duré toute la journée.</p> <p><b>Samedi 30 juillet</b> : Petit déjeuner à l'auberge, départ pour la visite de la région. Après-midi sur l'une des plages de la région, puis dîner au restaurant de l'auberge.</p>																				

	<p><b>Dimanche 31 juillet</b> : Petit déjeuner à l'auberge, préparation des valises pour le départ. Nous avons récupéré des paniers repas pour le déjeuner. Arrivée à Chennevières-sur-Marne à environ 20h30.</p>																																				
	<p><b>Moyens mis en œuvre :</b>  <b>Moyens matériels :</b>  2 véhicules de 9 places.</p> <p><b>Moyens humains :</b></p> <table border="1" data-bbox="703 510 1513 1256"> <thead> <tr> <th></th> <th>Nombre de personnes</th> <th>Nombre en ETP</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3"><b>PERSONNEL RÉMUNÉRÉ</b></td> </tr> <tr> <td>Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)</td> <td>3</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Adultes-Relais</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Postes Fonjep</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres emplois aidés</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Volontaires ou stagiaires indemnisés</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Personnel mis à disposition "payante"</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="3"><b>PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ</b></td> </tr> <tr> <td>Bénévoles</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Volontaires en service civique</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Personnel mis à disposition « gratuite »</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Nombre de personnes	Nombre en ETP	<b>PERSONNEL RÉMUNÉRÉ</b>			Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	3		Adultes-Relais			Postes Fonjep			Autres emplois aidés			Volontaires ou stagiaires indemnisés			Personnel mis à disposition "payante"			<b>PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ</b>			Bénévoles			Volontaires en service civique			Personnel mis à disposition « gratuite »		
	Nombre de personnes	Nombre en ETP																																			
<b>PERSONNEL RÉMUNÉRÉ</b>																																					
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	3																																				
Adultes-Relais																																					
Postes Fonjep																																					
Autres emplois aidés																																					
Volontaires ou stagiaires indemnisés																																					
Personnel mis à disposition "payante"																																					
<b>PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ</b>																																					
Bénévoles																																					
Volontaires en service civique																																					
Personnel mis à disposition « gratuite »																																					
<p><b>Indicateurs d'évaluation de l'action utilisés</b></p>	<p>Indicateurs quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de jeunes ayant participé au week-end</li> <li>- Nombre de visites de musées</li> <li>- Nombre de monuments visités</li> </ul> <p>Indicateurs qualitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionnaire de satisfaction</li> <li>- Réunions, échanges informels.</li> </ul>																																				
<p><b>Financement de l'action</b></p>	<p><b>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</b></p> <p>Oui</p> <hr/> <p><b>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</b></p> <p>Prix unique</p>																																				

Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :

Agent/fonction	Nbre d'h	Salaires
Directeur Club Noé	90h	1 801.80 €
Animatrice Jeunesse	120h	1 806.00 €
Animateur Jeunesse	90h	1 354.50 €
<b>TOTAL</b>	<b>300h</b>	<b>4 962.30 €</b>

Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :

L'écart entre le budget prévisionnel de l'action (12 561 €) et le budget final (9 854 €) est dû au fait que le séjour prévu à Bruxelles pour visiter le Parlement européen n'ait pas été organisé en juillet 2022 ; les séjours à l'étranger étant interdits (prérogatives de la DSDEN suite au contexte sanitaire à cette période).

Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (*Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables*)

Aucune.

Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :

Aucune.

Le 26/01/2023,

**Mickael ASSOUS**

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne  
Délégué à la Politique de la Ville et l'Épicerie solidaire